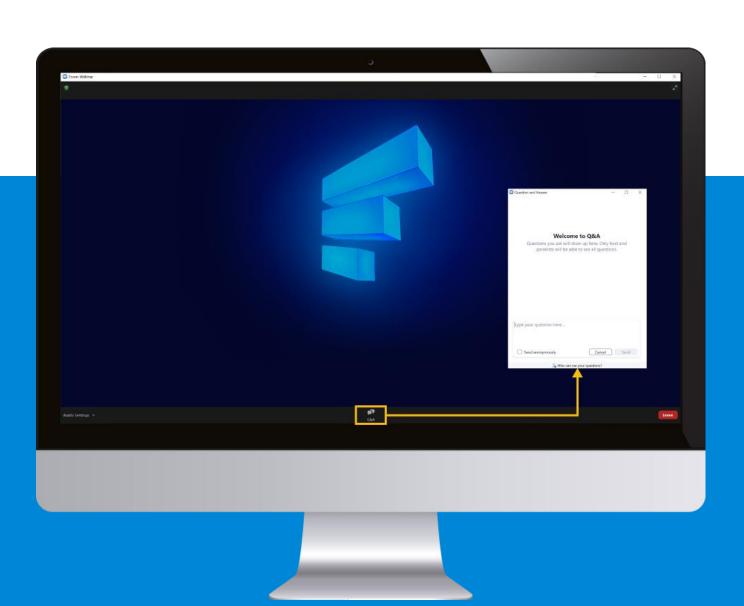


Faire évoluer son testament Avec PME INTER Notaires

16 mars 2023

Soumettre une question

Adressez vos questions dans la boîte qui se trouve au bas de la fenêtre et cliquez sur *Envoyer*.



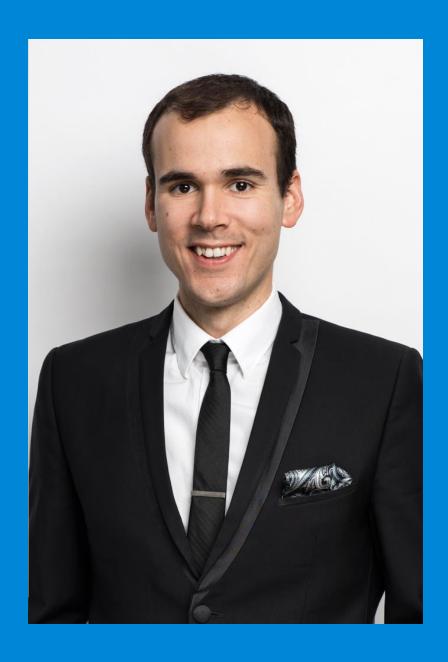


Bruno D'Andrea, B.COMM, Pl. Fin., RIS

Directeur, Service personnalisé et représentant en épargne collective



- Bachelier en commerce, avec une majeure en économie, il détient également le titre de Planificateur financier.
- Plus de 10 ans d'expérience dans le domaine financier. S'est joint à l'équipe de Services d'investissement FÉRIQUE en 2021.
- Responsable de la qualité et de l'efficacité de la prestation donnée par l'équipe du Service personnalisé, il accompagne également plusieurs familles en leur prodiguant des conseils sophistiqués et sur mesure, pendant toutes les étapes de leurs vies financières.



Étienne Roy, B.A.A., Pl. Fin., RIS

Planificateur financier et représentant en épargne collective, Gestion privée



- Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires et du titre de Planificateur financier.
- Plus de 15 ans d'expérience dans le domaine financier. S'est joint à l'équipe de Services d'investissement FÉRIQUE en 2018.
- Accompagne plusieurs familles, à qui il offre des conseils sur mesure et sophistiqués, en utilisant une approche personnalisée.



Me Éric Lavoie

Notaire associé, Novallier S.E.N.C.R.L



- Diplômé l'Université de Montréal et de l'Université de Sherbrooke, respectivement en droit et en droit notarial.
- En charge du département de droit successoral, il accompagne ses clients en matière de liquidation, droit successoral et de planification testamentaire.
- Expertise sectorielle: Succession, succession insolvable, planification testamentaire, fiducie testamentaire, mandat de protection.

Mise en garde



Le présent document est à titre d'information seulement. Les renseignements fournis ne constituent pas des conseils particuliers de nature financière, juridique, comptable ou fiscale concernant des placements. Vous ne devriez pas agir sur la foi de l'information sans demander l'avis d'un professionnel.

Les renseignements publiés dans ce document de même que les propos des conférenciers invités représentent les opinions des conférenciers et pas nécessairement celles de Gestion FÉRIQUE et de Services d'investissement FÉRIQUE.



Ordre du jour

- À propos de Gestion FÉRIQUE et de Services d'investissement FÉRIQUE
- L'offre Service personnalisé
- Discussion avec Me Éric Lavoie de PME Inter Notaires
- Période de questions
- Conclusion

À propos de Gestion FÉRIQUE et de Services d'investissement FÉRIQUE



Pour tout savoir sur
Gestion FÉRIQUE
et Services
d'investissement FÉRIQUE
rendez-vous au :

FERIQUE.COM





Services numériques

Services numériques facilement accessibles en tout temps

Infolettre Portail client Application mobile • Ouverture de compte en ligne • Créer vos projets en ligne • Des articles chaque mois pour approfondir vos connaissances financières Gestion de vos informations et de vos Effectuer une demande d'ouverture de compte Invitation à nos webinaires transactions • Contacter notre équipe Service-conseil (appels téléphoniques, vidéoconférences) • Nouvelles offres et promotions • Accès à votre rendement personnalisé Accéder au Portail client Établissement de vos objectifs d'épargne Suivi de l'évolution de vos placements Accès à vos documents en ligne • Accès à des articles exclusifs pour orienter vos décisions https://portail.ferique.com/ Consultez les articles déjà publiés et inscrivez-vous à l'infolettre : ferique.com/fr/centre-dinformation/infoferique/

FÉRIQUE SERVICES D'INVESTISSEMENT

Notre équipe



Bruno D'Andrea B.Comm, Pl. Fin., RIS

Directeur, Service personnalisé Représentant en épargne collective Spécialiste en investissement responsable



Isabelle Bouret B.A.A., Pl. Fin.,

Conseiller principal, Service personnalisé Conseillère principale et représentante en épargne collective



Vincent Choquette B.A.A., RIS

Conseiller principal, Service personnalisé Représentant en épargne collective Spécialiste en investissement responsable



Debola Kay B.Comm., Pl. Fin., RIS

Conseillère principale, Service personnalisé Représentante en épargne collective Spécialiste en investissement responsable



Yves Lessard B.A.A., Pl. Fin., RIS

Planificateur financier, Service personnalisé Représentant en épargne collective Spécialiste en investissement responsable



Béatrice Roy B.A.A., Pl. Fin. RIS

Conseillère principale, Service personnalisé Représentante en épargne collective Spécialiste en investissement responsable



Ngoc-Nam Vu B.A.A., CIM®. RIS

Conseiller principal, Service personnalisé Représentant en épargne collective Spécialiste en investissement responsable L'offre Service personnalisé



Une équipe sur laquelle vous pouvez compter



TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS

L'équipe Service personnalisé est composée de conseillers chevronnés, qui vous accompagne tout au long de votre vie, pendant votre parcours professionnel et votre retraite.

En fonction de votre situation et de vos objectifs, nous vous aidons à adapter vos stratégies financières au fil du temps et de l'évolution de vos besoins.



DES CONSEILS JUDICIEUX ET OBJECTIFS

- Analyse des besoins et des objectifs financiers de chaque client en révisant leur situation financière et en s'assurant que les stratégies de placement correspondent toujours à leurs besoins
- Accompagnement lors d'évènement financier ou personnel
- Accompagnement pour le budget/gestion de la dette
- Stratégie d'épargne
- Plan de retraite et plan de décaissement (retraite et REEE)
- Question sur la fiscalité des particuliers



PRISE DE RENDEZ-VOUS FACILE PAR LA PLATEFORME CALENDLY

- Sur notre site internet
- Dans la signature d'un courriel envoyé par notre équipe
- Pendant l'ouverture en ligne d'un compte et lors d'une mise à jour du portail.

Le rendez-vous peut être :

- Par téléphone
- Par vidéoconférence (Zoom)
- Rencontre en personne à nos bureaux de Montréal

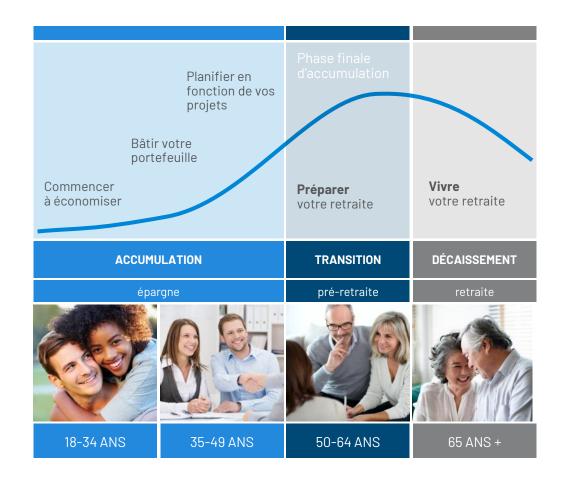
L'équipe de conseillers est accessible par rendez-vous du lundi au jeudi de 8 h à 20 h et le vendredi de 8 h à 17 h.



Notre approche

Votre partenaire en gestion de patrimoine

- Conseils objectifs et accompagnement à chaque étape de votre vie
- Recommandations personnalisées afin de respecter votre profil d'investisseur
- Solutions de placement conçues pour une saine diversification de votre portefeuille
- Services de distribution, flexibles et accessibles, sans frais additionnels





Pour répondre à vos besoins

Nous sommes votre référence pour tous vos changements de vie et projets

Gestion privée Service-conseil Service personnalisé Des planificateurs financiers et Un service rapide et facile d'accès Un accompagnement complet pour répondre à vos questions et disponible sur rendez-vous représentants en épargne collective attitrés à votre foyer² ponctuelles et à vos besoins financiers incluant la planification de retraite et de décaissement. Comprend la prise en charge complète de votre gestion de patrimoine (situation financière, placements, retraite, aspects juridiques, fiscalité, assurances, succession)3 et l'accès privilégié à un réseau d'experts externes

² Investisseur, conjoint et compagnie

³ Pour les aspects juridiques, fiscaux et d'assurances, nous faisons affaire avec des experts externes

Faire évoluer son testament





Faire évoluer son testament

Notre invité abordera les thématiques suivantes:

- L'importance de la procuration générale
- Que prévoir dans un mandat de protection
- Les directives médicales anticipées et l'aide médicale à mourir
- Les différentes formes de testament et leurs fonctions
- Les changements législatifs des dernières années

À quelle fréquence devrait-on réviser ses documents légaux ?

- A. Tous les ans
- B. Aux 10 ans
- C. À la naissance d'un enfant
- D. Quand un changement important survient dans notre vie



Puis-je mandater une personne pour s'occuper de mes affaires lorsque je pars en voyage?

- A. Oui
- B. Non, ce n'est pas prudent



Est-ce qu'un mandat en cas d'inaptitude peut prévoir mes volontés de fin de vie, ainsi que mon consentement ou mon refus au don d'organes et de tissus?

- A. Oui, mais seulement pour certains types de volontés
- B. Non, c'est imprudent car je peux changer d'idée



Est-ce qu'on peut prévoir à l'avance l'aide médicale à mourir ?

- A. Oui, dans mon testament
- B. Oui, dans mon mandat en cas d'inaptitude
- C. Non, la loi ne le permet pas



Julie et Philippe sont conjoints de fait depuis 2012 et ont deux enfants.

Philippe est décédé le mois dernier sans avoir fait de testament.

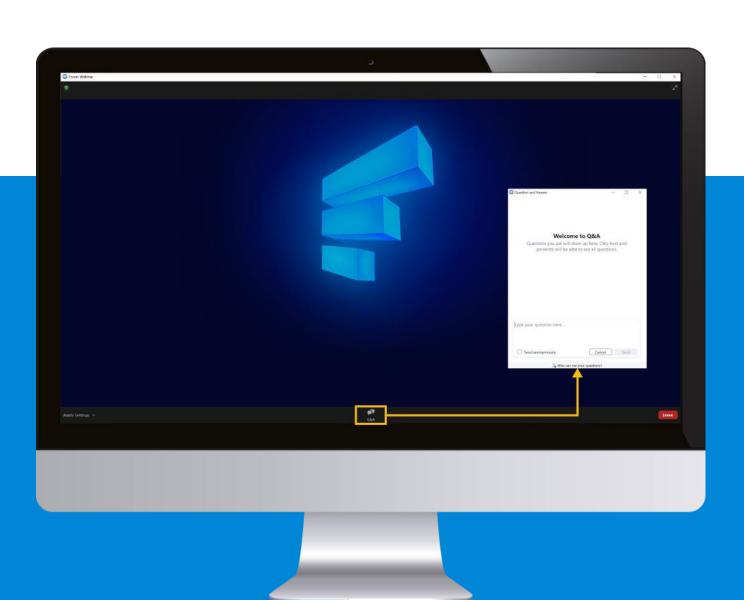
Comment sera partagé l'héritage?

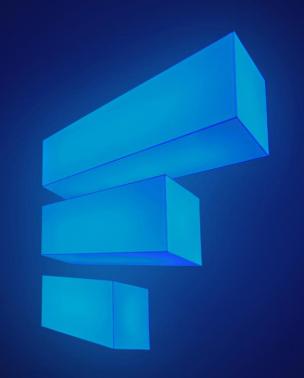
- A. 100% de ses avoirs iront à sa conjointe Julie
- B. 50% de ses avoirs iront à Julie et 50% aux enfants
- C. 100% de ses avoirs iront aux enfants
- D. 50% de ses avoirs iront aux enfants et 50% iront aux parents de Philippe



Soumettre une question

Adressez vos questions dans la boîte qui se trouve au bas de la fenêtre et cliquez sur Envoyer.





Merci de votre attention!



Avis légal

FÉRIQUE est une marque enregistrée de Gestion FÉRIQUE et est utilisée sous licence par sa filiale, Services d'investissement FÉRIQUE. Gestion FÉRIQUE est un gestionnaire de fonds d'investissement et assume la gestion des Fonds FÉRIQUE. Services d'investissement FÉRIQUE est un courtier en épargne collective et un cabinet de planification financière, ainsi que le placeur principal des Fonds FÉRIQUE. Veuillez noter qu'à des fins commerciales, Services d'investissement FÉRIQUE est aussi identifié en langue anglaise sous le nom de FÉRIQUE Investment Services.

Les renseignements publiés dans ce document de même que les propos des conférenciers invités représentent les opinions des conférenciers et pas nécessairement celles de Gestion FÉRIQUE et de Services d'investissement FÉRIQUE.

Gestion FÉRIQUE et Services d'investissement FÉRIQUE ne garantissent pas l'exactitude ou la fiabilité des informations publiées ou divulguées et ne pourront pas être tenues responsables de toute perte ou de tout dommage éventuel résultant de l'utilisation de ces renseignements.

La présente communication ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de quiconque dans aucune juridiction dans laquelle une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée ou à toute personne envers qui il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les renseignements fournis ne constituent pas des conseils particuliers de nature financière, juridique, comptable ou fiscale concernant des placements. Vous ne devriez pas agir sur la foi de l'information sans demander l'avis d'un professionnel.